

et Est par un niveau, et ouest par deux
lièrement ne possèdent pas de site, nous avons pu en
après avoir à une enquête administrative de laquelle il résulte que la
dite terre lui appartient depuis longtemps
Par ces motifs

170

Ordonne
La terre, "P'atp'opoo", sise à Panapava, ci-dessus désignée, appartient
au nomme Bauafitiani.
Fait et arrêté à P'omoa, le seize avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]*

n° 1809
n° 1462 de Enquetes

Déclaration - Revendication, du nomme Bauafitiani,
Cultivateur, domicile à Panapava
Le nomme Bauafitiani, s'est présenté avoir vingt huit man
mil neuf cent cinq d'aurindique la terre "P'atp'opoo", sise à Panapava
d'une contenance de six ares, plantée de cocotiers et manioc. P'omei au nord
par la terre P'atp'opoo, au sud par la propriété P'atp'opoo, et Est par P'atp'opoo,
et ouest par P'atp'opoo.
Lesdites terres ne possèdent pas de site, nous avons pu en
après avoir à une enquête administrative, de laquelle il résulte que la dite terre lui
appartient depuis longtemps
Par ces motifs

Ordonne
La terre, "P'atp'opoo", sise à Panapava, ci-dessus désignée,
appartient au nomme Bauafitiani.
Fait et arrêté à P'omoa, le seize avril mil neuf cent cinq
Les membres de la Commission

[Signature] *[Signature]*

n° 1810
n° 1463 de Enquetes

Déclaration - Revendication du nomme Sohuhu Steani.
Cultivateur, domicile à Panapava.
Le nomme Sohuhu Steani, s'est présenté avoir vingt huit
man mil neuf cent cinq d'aurindique la terre "P'atp'opoo", sise
à Panapava, d'une contenance de six ares, plantée de manioc. P'omei
au nord par la terre P'atp'opoo, au sud et à l'ouest par la terre P'atp'opoo,
et Est par la terre P'atp'opoo.
Lesdites terres ne possèdent pas de site, nous avons pu en
après avoir à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui
appartient depuis longtemps.